

**COMMUNE DE TRELIVAN**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRELIVAN**

**SEANCE DU 30 JANVIER 2025**

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

LEBRETON Suzanne	GODET Pascal	BOTREL Marie-Claire
LUCAS Dominique	RAULT Annie	GUILLEMOT Jean-Claude
LE PROVOST Guy	FOURE Jean-Luc	AMBROISE Fabienne
PELHATRE Michel	LEMAITRE Fabrice	PICOUAYS Jacqueline
MAILLARD Rémi	BRIAND Marie	THOMAS François
CAYET Laurette	BERNAY Marie-Hélène	GUDEMARD Bruno

Absents Excusés :

- Madame KERJEAN Nathalie pouvoir à Madame BOTREL Marie-Claire
- Monsieur YVART Didier pouvoir à Monsieur GODET Pascal
- Madame LEMONNIER Rosanna

**Secrétaire de séance** : Madame BERNAY Marie-Hélène

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 19 décembre 2024

#### **URBANISME ET TRAVAUX**

***Validation du projet de halle intergénérationnelle sollicitation du CAUE et lancement de la procédure marchés publics de maîtrise d'œuvre.***

Le conseil municipal décide de lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre en procédure adaptée et de solliciter le CAUE pour un accompagnement sur ce dossier.

***Droit de préemption sur la parcelle AH 169 située à proximité de la Mairie***

Le conseil municipal décide de ne pas préempter la parcelle AH 169

***Subvention liaison douce du rond-point de la Chaîne à Quévert, inscription à l'appel à projets AVELO3***

Le conseil municipal décide de répondre à l'appel à projets AVELO3 pour la liaison douce du rond-point de la Chaîne à Quévert

#### **PERSONNEL**

***Service Technique : Recrutement d'un agent suite à une mutation***

Le conseil municipal décide de lancer la procédure de recrutement pour pouvoir au poste permanent suite à une mutation d'agent au grade d'adjoint technique ou d'adjoint technique 2<sup>ème</sup>

**COMMUNE DE TRELIVAN**

classe à raison de 35 heures hebdomadaires, pour exercer les fonctions d'agent polyvalent au service technique

***Tableau des effectifs***

Le conseil municipal approuve le tableau des effectifs ci-joint au 1<sup>er</sup> janvier 2025

**FINANCES**

***Ecole Jean Ferrat demande de subvention classe de Mer***

Le conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle à l'Amicale Laïque d'un montant de 3 000€ pour le séjour en classe de mer du 22 avril au 25 avril 2025

**INFORMATIONS**

Proposition d'acquisition parcelle AL55 d'une superficie de 294 m<sup>2</sup>.

**PLUIH**

Le PLUIH est un document de planification urbaine qui organise le développement de notre commune en définissant des orientations et des règles d'urbanisme, selon un découpage précis en différentes zones. Il permet d'encadrer rigoureusement l'utilisation du sol et les projets urbains, leurs styles architecturaux, leur impact sur l'environnement et sur le développement durable.

Dans le cadre de la révision du Plui H nous devons définir les futures zones de projets à urbaniser en établissant un classement.

Salon des artistes



Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Suzanne LEBRETON